

PROCÈS-VERBAL

10^e réunion

Le lundi 21 février 2022

tenue à la Petite salle du Centre culturel (local B3-0006) et par visioconférence

La réunion s'ouvre sous la présidence de M. Denis Paré, président du conseil. P^{re} Jocelyne Faucher, secrétaire générale, agit à titre de secrétaire.

Les membres suivants sont présents :

M^{me} Lucie Bégin
M^{me} Marie-France Bélanger
M^{me} France Boulanger
M^{me} Robin Marie Coleman
P^r Pierre Cossette
M. Sylvain Desjardins
P^r Marc Frappier
M^{me} Renée Gallant
M. Michael Goldbloom
M^{me} Coralie Grégoire
M. Yvon Lefebvre

M^{me} Monique Leroux
P^{re} Mélanie Levasseur
M. Olivier Marcil
P^r François Michaud
P^{re} Pascale Morin
M^{me} Josette Normandeau
D^r Charles Orfali
M. Denis Paré
P^r Matthieu Petit
M. Julien Rossignol

Les vice-rectrices et vice-recteurs et la secrétaire générale participent à la réunion :

P^r Vincent Aimez
P^r Patrik Doucet
P^{re} Jocelyne Faucher

P^{re} Christine Hudon
P^r Jean-Pierre Perreault
P^{re} Denyse Rémillard

CA-2022-02-21-01

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte l'ordre du jour tel qu'il a été transmis aux membres du conseil après avoir déplacé le point 21.1 *La seconde révolution quantique* avant le point 4 *Communication et questions*.

CA-2022-02-21-02

Adoption du procès-verbal de la réunion du 13 décembre 2021

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte le procès-verbal de la réunion du 13 décembre 2021 tel qu'il a été transmis aux membres du conseil.

CA-2022-02-21-03

Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 13 décembre 2021

Les membres du conseil n'apportent aucun suivi relatif au procès-verbal de la réunion du 13 décembre 2021.

DIVERS

CA-2022-02-21-04

La seconde révolution quantique – présentation

Pr Alexandre Blais, directeur de l'Institut quantique et professeur au Département de physique de la Faculté des sciences, est invité pour la présentation de ce point.

Pr Blais présente aux membres du conseil quelques avancées technologiques des dernières décennies qui ont émergé des laboratoires de physique quantique. Il explique comment les sciences quantiques pourront aider à rendre les ordinateurs plus puissants et présente quelques-unes des entreprises qui sont déjà impliquées en quantique. Il présente l'évolution des processeurs quantiques et mentionne les réalisations issues de la recherche actuelle ainsi que les pronostics d'ici deux ans. Pr Blais présente quelques faits saillants de l'Institut quantique de l'Université de Sherbrooke. Les membres du conseil remercient le Pr Blais pour cette présentation.

Le recteur informe les membres du conseil qu'ils seront invités à l'inauguration officielle de l'Institut quantique dès que la date sera déterminée.

CA-2022-02-21-05

Communications du président, de l'équipe du Rectorat et échanges divers

Le président invite M^{me} Coralie Grégoire, nouvelle membre du conseil d'administration, à se présenter. Le président informe les membres du conseil de la conférence de presse concernant les deux premières zones d'innovation Québec, tenue le 3 février 2022 en simultané à Sherbrooke et à Bromont.

Le recteur informe les membres du conseil des sujets suivants :

- des deux premières zones d'innovation désignées par le gouvernement du Québec soit Sherbrooke quantique sur les sciences quantiques et leurs applications technologiques, et Technum Québec à Bromont sur la microélectronique;
- de la poursuite de ses échanges réguliers avec le ministère et le cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur sur un ensemble de questions en plus des questions relatives à la gestion de la pandémie;
- du lancement, conjointement avec le CIUSSS de l'Estrie – CHUS, du Pôle universitaire de santé numérique de l'Estrie qui favorisera le travail concerté de la communauté scientifique et du milieu de la santé;
- de la visite de M^{me} Carole Jabet, directrice scientifique du Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS) à l'Institut de recherche sur le cancer de l'Université de Sherbrooke (IRCUS);
- de la tenue d'un atelier au Campus de Longueuil portant sur la planification stratégique 2022-2025 auquel les membres du comité de direction de l'Université et plusieurs personnes représentatives de tous les groupes de personnel et d'étudiantes et étudiants du Campus de Longueuil ont participé;
- de la 14^e place de l'Université de Sherbrooke, pour la 2^e fois en 4 ans, au classement *Canada's Top 50 Research Universities* publié par *Research Infosource Inc.*;
- de la visite de la nouvelle mairesse de Sherbrooke, M^{me} Évelyne Beaudin, à l'Université et de la planification de rencontres plus fréquentes pour travailler plusieurs collaborations entre la Ville et l'Université;
- des préparatifs en cours en vue de la prochaine campagne majeure de La Fondation de l'Université de Sherbrooke;

- de la poursuite des rencontres avec les directions de syndicats et d'associations dont, entre autres, l'Association du personnel cadre (APCUS), l'Association des professeures et professeurs de la Faculté de médecine (APPFMUS), l'Association des ingénieurs professeurs de sciences appliquées (AIPSA) et du Syndicat des auxiliaires de recherche et d'enseignement (SAREUS);
- des dernières mesures prises par l'Université au sujet de la pandémie de COVID-19 selon les règles sociosanitaires en vigueur et dans l'attente des améliorations et des assouplissements annoncés;
- du retour des activités sociales, après le retour de la relâche, considérant l'amélioration du contexte épidémiologique.

Les membres du conseil échantent sur les sujets mentionnés précédemment.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ DES FINANCES ET D'AUDIT

CA-2022-02-21-06

Ordre du jour de la réunion du comité des finances et d'audit du 10 février 2022

La présidente du comité des finances et d'audit, M^{me} Renée Gallant, fait rapport des travaux du comité lors de la réunion du 10 février 2022 (document en annexe).

CA-2022-02-21-07

Compte rendu de la réunion du comité des finances et d'audit du 2 décembre 2021

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité des finances et d'audit du 2 décembre 2021. Aucune question n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

CA-2022-02-21-08

Budget 2022-2023 – orientation budgétaire – adoption

La rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable explique que, conformément aux pratiques en matière de gestion budgétaire ainsi qu'aux principes de saine gouvernance, l'Université de Sherbrooke souhaite adopter l'orientation générale qui guidera l'élaboration de son budget pour l'année 2022-2023. Elle mentionne que l'année 2022-2023 comporte encore son lot d'incertitudes dans le contexte où la pandémie est encore présente. Elle présente les hypothèses et orientations budgétaires pour l'année 2022-2023.

Le comité de finances et d'audit recommande l'adoption de l'orientation budgétaire 2022-2023 telle qu'elle est présentée.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte l'orientation budgétaire du budget 2022-2023 consistant à viser l'atteinte de l'équilibre budgétaire tout en reconnaissant qu'un déficit pourrait survenir en lien direct avec les impacts conjoncturels et transitoires découlant de la pandémie de COVID-19 afin de préserver la mission de l'Université et, en priorité, un enseignement sécuritaire et de qualité pour le bien-être des étudiantes et étudiants.

(Document en annexe)

CA-2022-02-21-09

Plan directeur immobilier 2022-2025 – budget d'investissement 2022-2023 – état d'avancement des projets – nouveaux projets – octrois d'investissement – autorisation – confidentialité

M^{me} Sylvie Beaubien, vice-rectrice adjointe à la gouvernance, à la priorisation et aux projets stratégiques, est invitée pour la présentation de ce point.

La rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable informe les membres du conseil que le comité de finances et d'audit a étudié tous les projets et recommande l'adoption de la recommandation telle qu'elle est présentée. Elle présente une rétrospective de l'année 2021-2022, les principaux projets additionnels, l'état d'avancement des projets en cours, les sources de financement, les enjeux, les risques et les mesures d'atténuation.

Le recteur souligne le travail effectué par la vice-rectrice adjointe à la gouvernance, à la priorisation et aux projets stratégiques et la remercie.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- autorise la réalisation des projets de construction, de réaménagement et de rénovation tels qu'ils sont énoncés dans le plan directeur immobilier 2022-2025 et présentés aux annexes 1 et 2, étant entendu que les contrats et les ententes en découlant seront approuvés, dans le respect du budget global approuvé, par le comité de direction de l'Université ou les personnes désignées dans le *Règlement relatif à l'approbation et à la signature des contrats* (Règlement 2575-014);
- approuve la répartition du budget global entre les divers projets retenus et permet à la rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable de combiner ou d'annuler un projet dans le respect des limites imposées par les diverses sources de financement;
- autorise la rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable à approuver les modifications budgétaires des projets, jusqu'à concurrence d'un montant global équivalent à 10 % de l'ensemble des budgets (excluant les contributions des partenaires et de La Fondation de l'Université de Sherbrooke), dans le respect du budget global approuvé au plan directeur immobilier 2022-2025 et au budget d'investissement 2022-2023;
- adopte la répartition du budget d'investissement 2022-2023 telle qu'elle est présentée à l'annexe 3;
- déclare confidentiels tous les documents relatifs à cette décision.

(Document en annexe)

CA-2022-02-21-10

Audit externe des états financiers de l'Université pour l'exercice financier 2022-2023 – nomination – recommandation à l'assemblée de l'Université

Le comité des finances et d'audit recommande la nomination de la firme Raymond Chabot Grant Thornton à titre d'auditeurs externes pour l'année 2022-2023.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration recommande à l'assemblée de l'Université de nommer Raymond Chabot Grant Thornton en tant que firme responsable de l'audit externe des états financiers de l'Université de Sherbrooke pour l'exercice financier 2022-2023.

(Document en annexe)

CA-2022-02-21-11

Gestion intégrée des risques 2022-2025 – révision du processus – information

La rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable informe les membres du conseil de la révision du processus de gestion intégrée des risques 2022-2025. Les membres du conseil recevront un sondage, au courant de la semaine, en lien avec l'identification et l'évaluation des risques institutionnels. Les membres du conseil se déclarent satisfaits des informations reçues.

(Document en annexe)

CA-2022-02-21-12

Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) – *Polymer Big Data Interface* (PYRIDINE) – budget global pour l'acquisition d'infrastructures de recherche – approbation – confidentialité

Le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures informe les membres du conseil des faits saillants du projet *PolYmeR blg Data INtErface* (PYRIDINE) et de ses aspects financiers.

Le comité de finances et d'audit recommande l'approbation du budget global pour l'acquisition d'infrastructures de recherche pour ce projet.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve le budget global pour l'acquisition des équipements pour le projet *Polymer Big Data Interface* (PYRIDINE) dans le cadre du Fonds d'innovation 2020 de la Fondation canadienne pour l'innovation;
- autorise le comité de direction de l'Université à conclure toutes les ententes et à approuver tous les documents en découlant sous réserve des lois, politiques, règlements, dont le *Règlement relatif à l'approbation et à la signature des contrats* (Règlement 2575-014), et directives applicables et dans le respect du financement obtenu dans le cadre du Fonds d'innovation 2020 de la Fondation canadienne pour l'innovation et à désigner les signataires;
- autorise le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures à approuver toute modification ultérieure à ces acquisitions pouvant aller jusqu'à l'annulation de l'acquisition d'un équipement dans le respect du budget global approuvé;
- autorise le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures et la rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable à approuver les modifications budgétaires au projet qui n'auraient pas d'incidence financière significative, notamment par l'ajout d'un financement par un partenaire;
- déclare confidentiels tous les documents relatifs à cette décision.

(Document en annexe)

CA-2022-02-21-13

Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) – Réseau d'intelligence numérique distribuée (*Distributed Digital Intelligence Network* – D2IN) – budget global pour l'acquisition d'infrastructures de recherche – approbation – confidentialité

Le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures informe les membres du conseil des faits saillants du projet *Distributed Digital Intelligence Network* et de ses aspects financiers.

Le comité de finances et d'audit recommande l'approbation du budget global pour l'acquisition d'infrastructures de recherche pour ce projet.

M. Julien Rossignol quitte la salle pour les délibérations et la prise de décision de ce point.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve le budget global pour l'acquisition des équipements pour le projet Réseau d'intelligence numérique distribuée (*Distributed Digital Intelligence Network – D2IN*) dans le cadre du Fonds d'innovation 2020 de la Fondation canadienne pour l'innovation;
- autorise le comité de direction de l'Université à conclure toutes les ententes et à approuver tous les documents en découlant sous réserve des lois, politiques, règlements dont le *Règlement relatif à l'approbation et à la signature des contrats* (Règlement 2575-014) et directives applicables et dans le respect du financement obtenu dans le cadre du Fonds d'innovation 2020 de la Fondation canadienne pour l'innovation et à désigner les signataires;
- autorise le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures à approuver toute modification ultérieure à ces acquisitions pouvant aller jusqu'à l'annulation de l'acquisition d'un équipement dans le respect du budget global approuvé;
- autorise le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures et la rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable à approuver les modifications budgétaires au projet qui n'auraient pas d'incidence financière significative, notamment par l'ajout d'un financement par un partenaire;
- déclare confidentiels tous les documents relatifs à cette décision.

(Document en annexe)

CA-2022-02-21-14

Ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) – *Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation, volet 4 : Soutien au financement d'infrastructures de recherche et d'innovation (PSOv4)* – achat d'équipements scientifiques pour la création d'un laboratoire de collaboration avec le monde industriel qui sera opéré par la Zone d'innovation Sherbrooke quantique – demande de financement – dépôt – approbation – autorisation de signature – confidentialité

Le vice-recteur à la valorisation et aux partenariats informe les membres du conseil des faits saillants et des aspects financiers de la demande de financement et du projet de laboratoire de collaboration avec le monde industriel qui sera opéré par la zone d'innovation Sherbrooke quantique. Il mentionne que la demande de financement sera signée par la rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable.

Le comité de finances et d'audit a émis un avis favorable au dépôt de la demande de financement pour ce projet.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve le dépôt de la demande de financement visant l'achat d'équipements scientifiques pour la création d'un laboratoire de collaboration avec le monde industriel qui sera opéré par la Zone d'innovation Sherbrooke quantique dans le cadre du *Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation, volet 4 : Soutien au financement d'infrastructures de recherche et d'innovation (PSOv4)*;
- autorise la rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable à signer, pour et au nom de l'Université, ladite demande telle qu'elle apparaît en annexe;
- autorise la rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable à approuver toute modification ultérieure à cette demande de financement qui n'aurait pas d'incidence financière significative ni de risque significatif, notamment par la modification de la liste des équipements ou par l'ajout d'un financement par un partenaire;
- autorise le vice-recteur à la valorisation et aux partenariats à agir à titre d'intervenant principal du projet pour l'Université de Sherbrooke;
- autorise le comité de direction de l'Université à conclure toutes les ententes et à approuver tous les documents en découlant sous réserve des lois, politiques, règlements dont le *Règlement relatif à l'approbation et à la signature des contrats* (Règlement 2575-014) et

directives applicables et dans le respect du financement obtenu dans le cadre du *Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation, volet 4 : Soutien au financement d'infrastructures de recherche et d'innovation (PSOv4)* du projet d'achat d'équipements scientifiques pour la création d'un laboratoire de collaboration avec le monde industriel qui sera opéré par la Zone d'innovation Sherbrooke quantique et à en désigner les signataires;

- déclare confidentiels tous les documents relatifs à cette décision.

(Document en annexe)

COMITÉ DE GOUVERNANCE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

CA-2022-02-21-15

Ordre du jour de la réunion du comité de gouvernance des ressources informationnelles du 4 février 2022

La présidente du comité de gouvernance des ressources informationnelles, M^{me} Josette Normandeau, fait rapport des travaux du comité lors de la réunion du 4 février 2022 (document en annexe).

CA-2022-02-21-16

Service du développement et de la transformation du dossier étudiant (SDTDÉ) – projet ParaVéo – approbation – confidentialité

Le vice-recteur à la transformation numérique informe les membres du conseil des aspects financiers et de la gestion des risques concernant le projet ParaVéo.

Le recteur explique aux membres du conseil que certaines fonctionnalités encore utilisées par le Système intégré d'information de gestion (SIIG) ne sont pas du ressort de la gestion du dossier étudiant et ne font donc pas partie du projet Véo. Le projet ParaVéo se veut une initiative complémentaire au projet Véo. Il explique que la migration de plusieurs services d'affaires connexes comme le remplacement des fonctionnalités du système de ressources humaines et rémunération (RHR) et celles pour le bottin universitaire des personnes étudiantes et employées doivent être effectuées afin de permettre l'échange d'information avec les modules de Véo.

Le comité de gouvernance des ressources informationnelles et le comité des finances et d'audit recommandent l'approbation du projet ParaVéo dans le cadre de la programmation des investissements et des dépenses en ressources informationnelles (PIDRI) 2021-2026.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve le projet ParaVéo dans le cadre de la programmation des investissements et des dépenses en ressources informationnelles (PIDRI) 2021-2026;
- autorise le comité de direction de l'Université à conclure toutes les ententes et à approuver tous les documents en découlant, sous réserve des lois, politiques, règlements dont le *Règlement relatif à l'approbation et à la signature des contrats* (Règlement 2575-014) et directives applicables, dans le respect du financement obtenu par le ministère de l'Enseignement supérieur et à désigner les signataires;
- autorise le vice-recteur à la transformation numérique et la rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable à approuver les modifications budgétaires au projet qui n'auraient pas d'incidence financière significative, notamment par l'ajout d'un financement par un partenaire;
- déclare confidentiels tous les documents et renseignements relatifs à cette décision.

(Document en annexe)

NOMINATIONS/ÉLECTIONS

CA-2022-02-21-17

Comité de retraite – nomination – ratification

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration ratifie la nomination de M. Raymond-Mathieu Simard, nommé par le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Sherbrooke (SCCCUS) (CSQ), à titre de membre du comité de retraite pour un mandat débutant le 29 avril 2022 et se terminant le 28 avril 2025.

(Document en annexe)

CABINET DU RECTEUR ET VICE-RECTORATS

VICE-RECTORAT À LA RECHERCHE ET AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

CA-2022-02-21-18

Centre de recherche sur le vieillissement – rapport annuel 2020-2021 – information

Les membres du conseil ont reçu le rapport annuel 2020-2021 du Centre de recherche sur le vieillissement. Le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures présente quelques faits saillants.

(Document en annexe)

SECRETARIAT GÉNÉRAL

CA-2022-02-21-19

Procédure de renouvellement du mandat du recteur – collège électoral du rectorat – comité de mise en candidature – dépôt des rapports d'activités et des recommandations – confidentialité

Pr^e Isabelle Dionne, présidente du collège électoral du rectorat, et Pr Louis Marquis, président du comité de mise en candidature, sont invités pour la présentation de ce point.

La secrétaire générale rappelle aux membres que les Statuts de l'Université de Sherbrooke stipulent que le collège électoral du rectorat (CER) et le comité de mise en candidature (CMC) doivent rendre compte de leurs activités et de leurs dépenses au conseil d'administration et lui faire des recommandations sur la procédure en général et sur le fonctionnement du CER et du CMC en particulier. Elle ajoute que le comité de gouvernance et de déontologie procédera à une analyse des rapports et des recommandations et formulera les propositions appropriées en suivi des recommandations.

Pr Marquis remercie les membres du CMC et présente les faits saillants du rapport ainsi que les deux recommandations en découlant.

Pr^e Dionne rappelle aux membres du conseil la constitution du CER ainsi que son mandat et le déroulement de la procédure de renouvellement du mandat du recteur. Elle présente les recommandations découlant du rapport du CER.

Les membres du conseil échangent sur les recommandations du collège électoral du rectorat et du comité de mise en candidature.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- reçoit les rapports d'activités et de dépenses ainsi que les recommandations du collège électoral du rectorat et du comité de mise en candidature :
 - sur la procédure en général;
 - sur le fonctionnement du collège électoral du rectorat et du comité de mise en candidature;tels qu'ils sont présentés aux annexes 1 et 2, étant entendu que le comité de gouvernance et de déontologie procédera à une analyse des rapports et des recommandations et formulera les propositions appropriées en suivi des recommandations;
- déclare ces documents confidentiels jusqu'à ce que le conseil d'administration mette fin à la procédure.

(Document en annexe)

CA-2022-02-21-20

Procédure de renouvellement du mandat du recteur – fin de la procédure

Sur proposition régulière et à l'unanimité, conformément à l'article 75.3.9 des *Statuts de l'Université de Sherbrooke*, le conseil d'administration met fin à la procédure de renouvellement du mandat du recteur.

(Document en annexe)

CA-2022-02-21-21

Remerciements

Le conseil remercie chaleureusement la Pr Isabelle Dionne pour son dévouement et son implication dans la procédure de renouvellement du mandat du recteur à titre de présidente du collège électoral du rectorat.

CA-2022-02-21-22

Remerciements

Le conseil remercie chaleureusement le Pr Louis Marquis pour son dévouement et son implication dans la procédure de renouvellement du mandat du recteur à titre de président du comité de mise en candidature.

CA-2022-02-21-23

Politique de toponymie (Politique 2500-033) – modification – approbation

La secrétaire générale explique qu'afin de réaliser davantage les objectifs de la Politique de toponymie, il serait opportun d'ajouter un groupe de travail qui exercera une veille quant aux personnes et aux événements marquants de l'histoire de l'Université et dont l'importance ou le caractère original relatif au contexte et à l'époque pourrait justifier l'attribution d'un toponyme, ainsi que de porter une attention soutenue à repérer des toponymes féminins.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration approuve la *Politique de toponymie* (Politique 2500-033) modifiée telle qu'elle apparaît en annexe.

(Document en annexe)

DÉPÔT DE DOCUMENTS

CA-2022-02-21-24

Ordres du jour des instances

Les membres du conseil d'administration ont reçu l'ordre du jour de la réunion du conseil universitaire du 9 février 2022 (document en annexe).

CA-2022-02-21-25

Procès-verbaux des instances

Les membres du conseil d'administration ont reçu les procès-verbaux des instances suivantes :

- Comité de direction de l'Université – procès-verbaux des réunions des mois de novembre et décembre 2021;
- Conseil des études – procès-verbal de la réunion du 24 novembre 2021;
- Conseil de la recherche – procès-verbal de la réunion du 17 novembre 2021;
- Conseil universitaire – procès-verbal de la réunion du 8 décembre 2021.

(Documents en annexe)

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CA-2022-02-21-26

Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2021-2022, le conseil d'administration fixe la prochaine réunion au lundi 28 mars 2022, sous réserve de modification par le président si les circonstances l'exigent.

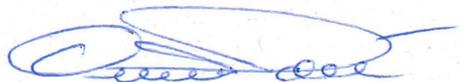
CLÔTURE DE LA RÉUNION

CA-2022-02-21-27

Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 28 mars 2022.



Denis Paré, président



Pr^e Jocelyne Faucher, secrétaire